

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU RU DE NESLES

# Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion

## Bassin versant du ru de Nesles

### Compte-rendu de la réunion du 6 juillet 2017

• <b>Lieu :</b>	Mairie d'Etampes-sur-Marne à 9h30
-----------------	-----------------------------------

• <b>Maître d'ouvrage (MO) :</b>	
Syndicat intercommunal d'aménagement du ru de Nesles M. MAGNIER: 03.23.83.19.69	
• <b>Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO):</b>	• <b>Maître d'œuvre (MOE)</b>
Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques Melle BAUDRIER : 07.85.21.13.37 <a href="mailto:Union-des-syndicats@griv.fr">Union-des-syndicats@griv.fr</a>	Bureau d'études ECAA M. DANIEL : 07.70.29.68.53 <a href="mailto:gdanel@ecaa02.fr">gdanel@ecaa02.fr</a>
• <b>Contrôleur extérieur</b>	• <b>Coordonnateur SPS</b>
RINCENT BTP Nord Est M. DE OLIVEIRA 03.27.43.43.29	SOCOTEC M. DE TIMMERMAN : 06.18.94.41.71 <a href="mailto:Benoit.detimmerman@socotec.com">Benoit.detimmerman@socotec.com</a>
• <b>Entreprise Lot 1 : Terrassement et aménagements hydrauliques</b>	• <b>Entreprise Lot 2 : Clôtures et plantations</b>
RVM M. TASSAN : 06.76.48.03.16 <a href="mailto:direction@rvm-travauxpublics.com">direction@rvm-travauxpublics.com</a>	PRAT Paysages M. PRAT : 06.32.65.90.75 <a href="mailto:thierry@prat-paysages.fr">thierry@prat-paysages.fr</a>

## PROCHAINE REUNION LE 13 JUILLET 2017 A 9H30 SUR SITE – AU BASSIN N°1

Les personnes convoquées aux réunions sont indiquées dans le tableau ci-après (en dernière colonne).

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



• Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
MAGNIER Jean-Luc	Président SIVU Ru de Nesles	✓			✓
DABLIN Frédéric	Délégué SIVU de la commune d'Etampes-sur-Marne				
AMELOT Stéphan	Maire de Nesles la montagne – 06.84.65.28.77 <a href="mailto:Stephan.amelot@ville-chateau-thierry.fr">Stephan.amelot@ville-chateau-thierry.fr</a>				✓
BRICOTEAU Gérard	Adjoint au maire de Nesles la montagne	✓			✓
BAUDRY Jean Claude	Délégué SIVU de la commune de Nesles la montagne				
MALEZE Patrick	Délégué SIVU de la commune de Nesles la montagne				
MAHIEUX Christian	Maire de Nogentel				
BOULANGER Liliane	Déléguée de la commune de Nogentel				
BUREL Régis	Adjoint au maire de la commune de Nogentel				
KRABAL Jacques	Maire de Château Thierry				
DUCLOUX Jean-Pierre	Délégué SIVU de la commune de Château-Thierry				
ROBIN Elisa	Déléguée SIVU de la commune de Château-Thierry				
PIOT Solenn	Val d'Europe Agglomération (gestionnaire aqueduc de la Dhuis) 06.30.52.43.87 – <a href="mailto:solenn.piot@valagglo.fr">solenn.piot@valagglo.fr</a>				✓
Maire Cédric	SAUR – délégataire aqueduc de la Dhuis 06.60.08.56.83 – <a href="mailto:cedric.maire@saur.com">cedric.maire@saur.com</a>				✓
DE TIMMERMANN Benoit	SOCOTEC – coordination SPS				✓
DE OLIVEIRA Marcel	RINCENT BTP – Contrôle Extérieur				
ANGERS Jean Paul	Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne 03.26.51.19.66 – <a href="mailto:jean-paul.angers@civc.fr">jean-paul.angers@civc.fr</a>				✓
FARAMUS Isabelle	Conseil Départemental de l'Aisne 03.23.24.87.12 - <a href="mailto:ifaramus@aisne.fr">ifaramus@aisne.fr</a>				✓
SIRON Anne	Conseil Régional des Hauts de France (Fonds FEDER) 03.22.97.27.97 - <a href="mailto:Anne.SIRON@hautsdefrance.fr">Anne.SIRON@hautsdefrance.fr</a>				✓
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine-Normandie 03 26 66 57 75- <a href="mailto:labourel.sabine@aesn.fr">labourel.sabine@aesn.fr</a>				✓
LELIEVRE Anne-France	Direction Départementale des Territoires – Unité Police de l'Eau 03.23.24.65.21 - <a href="mailto:anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr">anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr</a>				✓

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



• Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
GREFF Bénédicte	Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry <a href="mailto:benedicte.greff@carct.fr">benedicte.greff@carct.fr</a>				✓
SIMON Sébastien	Président SGV Nesles et viticulteur sur le coteau de Nesles / Etampes – <a href="mailto:earl.simon-legrand@wanadoo.fr">earl.simon-legrand@wanadoo.fr</a> 06.82.95.84.19				✓
POUZET Hélène	Syndicat Général des Vignerons de Champagne <a href="mailto:hpouzet@sgv-champagne.fr">hpouzet@sgv-champagne.fr</a>				
PLATEAU Dominique	Agriculteur sur le coteau Nesles / Etampes <a href="mailto:plateaud@wanadoo.fr">plateaud@wanadoo.fr</a> – 06.81.52.45.07				✓
LERICHE François	Propriétaire Nesles <a href="mailto:francoisleriche@orange.fr">francoisleriche@orange.fr</a>				✓
M.TOUZE Denis	CD 02 - Voirie départementale				
TASSAN Olivier	RVM	✓			✓
PRAT Thierry	PRAT Paysages	✓			✓
BAUDRIER Mathilde	USAGMA – Assistant à maîtrise d'ouvrage	✓			✓
DANEL Guillaume	ECAA – Maître d'œuvre	✓			✓

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région  
Hauts-de-France



• **ADMINISTRATIF:**

**Document à transmettre :**

- PPSPS et implantation base vie
- Maquette du panneau d'information
- OS n°2 de démarrage des travaux
- Convention d'autorisation de démarrage de travaux

- **Coupe type pour convention Val d'Agglo (Dhuys)**

(3 canalisation diam 300 mm PEHD avec enrobage en béton + dalle de protection d'épaisseur 20 cm sur la largeur d'emprise de la Dhuys et une longueur de 3 m + ouvrage d'entonnement et de décharge en enrochement percolé et maintien de l'ouvrage existant du chemin d'Etampes avec réalisation d'un reprofilage pour guidage des eaux en rive ou en axe)

- Demande d'agrément de matériaux et fourniture
- Tableau récapitulatif des DICT faites par les entreprises
- Planning des travaux
- Phasage des travaux montrant la destination des déblais et la réalisation des remblais
- Demande des arrêtés de circulation

**Urgent**

(Copie à produire au AMO/MO et MOE)

**EDITEUR > DESTINATAIRE**

**(RVM / PRAT > SPS) - Urgent**

**(AMO > RVM)**

**(MOE > RVM / PRAT)**

**(AMO > propriétaires Bassin 1)**

**(RVM > MOE) – Urgent ++**

**(RVM / PRAT > MOE) – Urgent**

**(RVM / PRAT > MOE)**

**(RVM / PRAT > MOE) – Urgent**

**(RVM > MOE) – Urgent**

**(RVM > Nesles / CD02) -**

**Document reçu :**

- Plan EXE ind 1 du bassin n°1 :

Validé sous réserve de la modification du regard de vannage avec l'intégration d'un moine tel que défini au CCTP

- Demandes d'agrément (canalisations bétons, caniveaux trapézoïdaux et carrés, caillebotis, chaux) :

Non validées, à refaire en indiquant clairement les dimensions prises pour la réalisation des travaux, la destination des fournitures, le fournisseur et le fabricant...

• **TRAVAUX:**

Le démarrage des travaux est prévu pour :

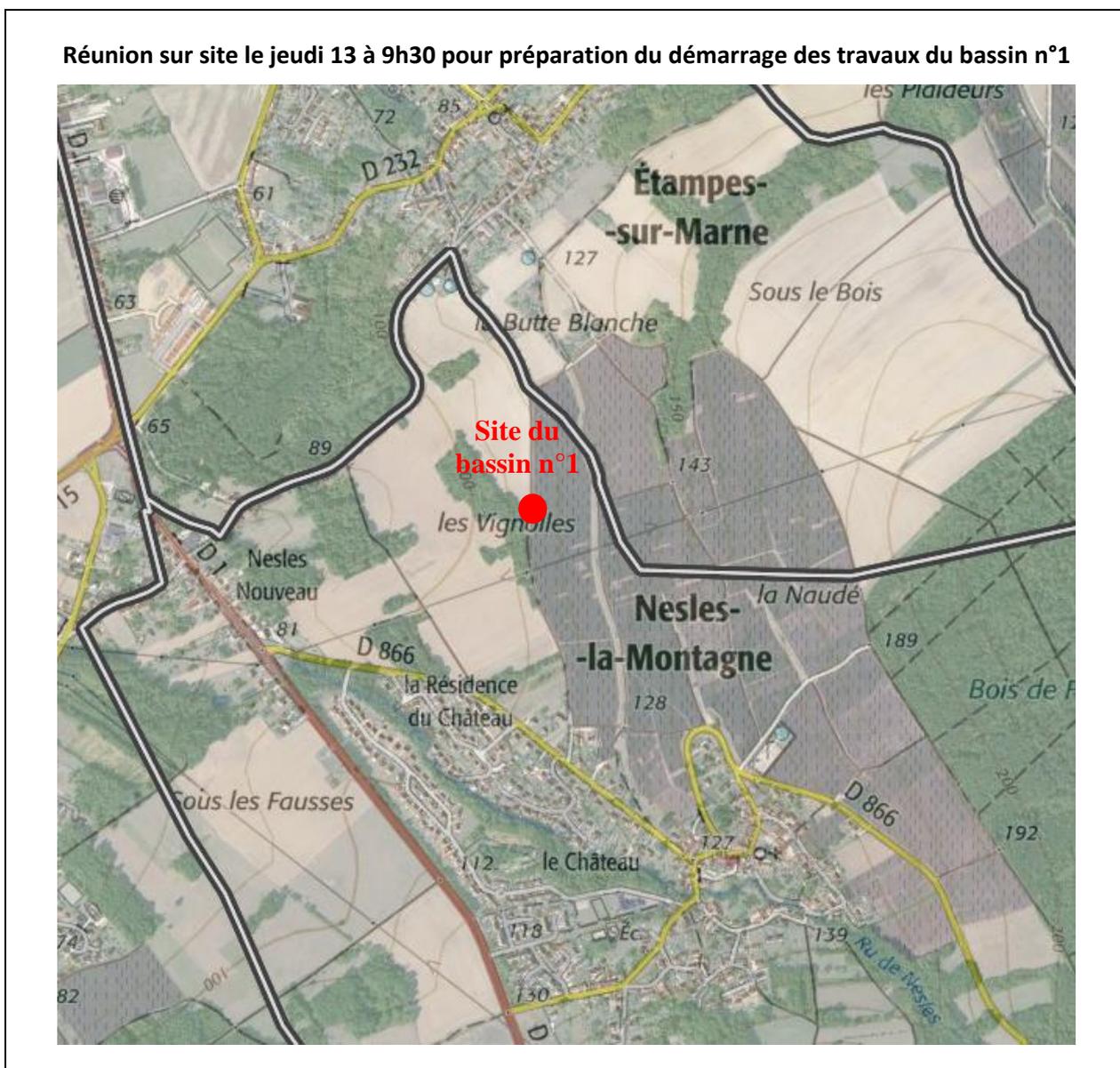
- Le **10 juillet** pour le lot 2 pour la phase de dégagement des emprises
- Le **17 juillet** pour le lot 1 pour le démarrage des terrassements du bassin n°1

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



**Points particuliers :**

- Signalisation des travaux interne au massif viticole à mettre en place dès le 17 juillet (**lot 1**).
- Rappel :** La pose d'une signalisation de chantier de type « route barrée » est à faire sur l'emprise de la Dhuis au droit des passages des chemins viticoles. Toutes formes de circulation sont interdites sur la Dhuis.
- Mise en place d'un panneau de chantier pour le démarrage des travaux
  - Les terres issues du décapage feront l'objet d'une éventuelle évacuation uniquement en cas de surplus après réemploi pour les besoins des travaux.
  - L'entreprise procédera au tri des matériaux lors de la réalisation des déblais des bassins. Les limons seront à réemployer en remblai et l'ensemble des autres matériaux évacués.



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne

